

Membres	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**Séance du **11 février 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le **onze février**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etai^{ent} présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, Mme Justine BOSSERT, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLÉIX

En visio-conférence : M. Jean-Marie BERTRAND

Pouvoirs : M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Frédéric DUPLÉIX

Excusé(s) :

Absents :

Date de convocation : 05 février 2022

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : signature des devis : Réfection atelier des services municipaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection de l'atelier des services municipaux qui avait été estimé à 18 150.28 €

Dans le cadre de la loi d'accélération et de simplification de l'Action publique (ASAP) du 08 décembre 2020, il demande l'autorisation au conseil municipal pour signer les devis de travaux sans attendre l'obtention des subventions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le maire à signer les devis, sans attendre l'obtention des subventions, ainsi que toutes pièces à intervenir
- **APPROUVE** son inscription au budget en section d'investissement